

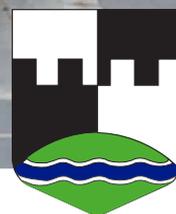
# Le Belmontois

Bulletin d'information de  
la Commune de Belmont-Broye

N° 26  
JUN 2024



© Guillaume Grandgirard



*La Fête des Musiques Broyardes*



Belmont-Broye  
Agir pour notre avenir

# Sommaire

Editorial	2
Impressum	2
Belmont-Broye présente ses services	3
Bienvenue au nouveau collaborateur	3
Finances	4-6
Comptes 2023, Etat du résultat global (pertes et profits)	4
Investissements	5
Synthèse des indicateurs	6
Séance du Conseil général, 29.04.24	
Communications du Conseil communal au Conseil général	6-10
Caserne des pompiers et base de départ pour la Basse-Broye	6-8
Affectation des bâtiments Le Bastillon et Vers l'Eglise à Dompierre	8
Acquisition de la buvette du FC Léchelles	8-9
Vente de l'immeuble no 23 propriété de la Commune de Belmont-Broye	10
Remboursement des abonnements	10
Présentation	
Buvette du football à Léchelles	11
Association Les Papillons	11
Déchetteries communales	12
Recrutement des sapeurs-pompiers	13
Recommandations	
Entretien des gazons et des haies	14
Fauchage des bords de routes	14
Murs et clôtures, haies et arbres	14
18 ans en 2024 dans le canton de Fribourg, abonnements offerts	14
Bornes hydrantes	15
Economies d'eau	15
Fonctionnement de votre Step	16-19
Distribution eau potable	20
Carte journalière dégriffée	21
Activités en plein air	22
Nids de guêpes et de frelons	22
Charte des jardins	23
Nouveaux habitants	24
Nonagénaires fêtées	25-27
La vie de nos villages	28-31
Fête des Musiques Broyardes	32-33
A votre service	34
L'agenda	35-39
Commission culturelle	35-36
Communications des sociétés locales	36-39
Administration générale et contact	40
Heures d'ouverture de l'administration communale	40
Prochaine parution	40

# Edito

Chers Belmontoises et Belmontois,

Vous avez entre les mains le nouveau Bulletin d'information communal. Après huit ans d'existence, le moment était venu de donner un nouvel habillage à notre publication. Nous avons donc profité de remplacer le support papier glacé par un papier recyclé. Nous avons également changé le format pour celui que vous découvrez aujourd'hui. Enfin, il nous a paru important de donner à notre bulletin d'information une identité qui lui soit propre. Il s'appellera désormais Le Belmontois. En ce qui concerne son contenu, nous avons décidé de maintenir les rubriques de l'ancienne formule tout en les balisant plus clairement. Sous Votre commune, vous retrouverez les informations communales officielles. Sous La vie villageoise, nous donnerons un écho des nombreux événements qui contribuent à l'animation de nos villages. Enfin, la dernière partie de la publication sera consacrée aux communications diverses et à l'annonce des futures manifestations. A terme, notre souhait est que Le Belmontois deviennent un véritable trait d'union entre tous les habitants de notre belle commune. Bonne lecture!

Albert Pauchard, syndic

# Impressum

Brochure éditée par l'Administration Communale de Belmont-Broye, Pré-de-la-Cour 4, case postale 35, 1564 Domdidier, administration@belmont-broye.ch tél. 026 672 33 33, www.belmont-broye.ch

Prochain numéro: octobre 2024  
(sous réserve de modification)

Rédaction: Philippe Causse, Albert Pauchard

Conception graphique et impression:  
Freléchoz-Berset Imprimerie Sàrl  
Route de l'Arbogne 4, 1564 Domdidier  
www.frelechoz.ch

Imprimé sur papier 100% recyclé

# Belmont-Broye présente ses services

## Service de la voirie

Le service de la voirie se trouve à la route des Vuarines 84 à Domdidier. Ce service se compose de 8 collaborateurs, ce qui correspond à 7,5 EPT (équivalent plein temps) et 3 apprentis(es).

Ses activités principales sont :

- L'entretien des espaces verts comme les 4 terrains de football, les 10 places de jeux et tous les aménagements extérieurs des bâtiments communaux.
- L'entretien, le curage et la remise en état des ruisseaux situés sur le domaine communal.
- La surveillance de l'état des 46,3 km de routes bitumées, 50,7 km de remaniements et 12,2 km de trottoirs, le service de salage et de déneigement hivernal, le fauchage et l'élagage des haies et forêts communales.
- Les réparations du mobilier urbain et des diverses machines sont faites généralement à l'atelier de la voirie par ses collaborateurs.
- L'entretien des 4 cimetières et colombarium, la creuse et la mise en tombe des défunts.
- La surveillance, l'entretien et la gestion des déchetteries communales (bennes, compacteuses, etc).
- En collaboration avec les autres services de la commune, participation aux divers travaux de maintenance (rupture de conduite, intempéries, chute d'arbres, petits travaux de maçonnerie, peinture, électricité, sanitaire, etc).



Au 1<sup>er</sup> rang : Kätjā Cuennet (apprentie), Pascal Miauton (responsable voirie), Thomas Labrousse (apprenti), Kévin Bersier, Loris Godel (apprenti) Bernhard Marthaler, Lionel Barras (de g. à dr.).

Au 2<sup>e</sup> rang : Fabien Ducry, Frédéric Gutschelhofer, Eric Chardonnens, Luís Miguel Magalhães Pereira (de g. à dr.).

- Le service de la voirie apporte un soutien aux sociétés locales pour les différentes manifestations qu'elles organisent.

### Aménagements verts

Les rond-point, bacs à fleurs et aménagements fleuris nécessitent chaque année plus de 7000 plantons de fleurs.

### Déchetterie et déchets sauvages

Le service de la voirie est également confronté de façon régulière aux problèmes de déchets sauvages, notamment au bord des routes, dans la nature même et aux abords des déchetteries. Ce phénomène regrettable est malheureusement en constante augmentation. La mise en application d'un système de caméra de vidéosurveillance dans nos

déchetteries permet tout de même de réduire ces incivilités.

Les collaborateurs du service s'efforcent de répondre au mieux aux demandes nombreuses et variées des citoyens en relation avec leur département.

## Bienvenue au nouveau collaborateur

**Au service de la voirie**  
M. Frédéric Gutschelhofer

# Finances

## Comptes 2023

Tout comme lors des derniers exercices, il ressort des comptes 2023 un léger résultat positif de l'ordre de CHF 107'818. Pour rappel, le budget prévoyait un excédent de charges de plus de CHF 586'720. Le bénéfice réalisé en 2023, proche finalement de l'équilibre, est bien moindre par rapport aux années précédentes montrant les difficultés croissantes

de boucler les budgets face à l'augmentation des prestations et des charges dites liées.

Le Conseil communal reste attentif à l'évolution des exercices comptables : à court terme, il n'a pas l'intention de modifier le taux d'imposition. Si les futurs comptes venaient à être déficitaires, celui-ci pourrait venir à être adapté dans le futur.

Il faut saluer à nouveau la maîtrise des charges en comparaison du budget. Cette année, c'est au niveau des impôts des personnes morales qu'une « bonne surprise » permet un revenu supplémentaire de CHF 450'000.-, correspondant à des impôts d'années précédentes. Ceci est dû notamment au décalage dans les taxations des personnes morales et à la transition de MCH1 à MCH2.

## Etat du résultat global (pertes et profits)

### Résultat global exercice 2023

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
	en milliers de francs		
			
Charges d'exploitation	24 428.3	23 843.8	21 967.8
Produits d'exploitation	24 533.4	23 189.4	22 069.5
<b>Résultats provenant des activités d'exploitation</b>	<b>105.1</b>	<b>-654.4</b>	<b>101.8</b>
Charges financières	679.9	410.0	319.1
Revenus financiers	553.7	477.7	492.5
<b>Résultats provenant des financements</b>	<b>-126.2</b>	<b>67.7</b>	<b>173.4</b>
<b>Résultats opérationnels</b>	<b>-21.1</b>	<b>-586.7</b>	<b>275.2</b>
Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0
Produits extraordinaires	128.9	0.0	128.9
<b>Résultats extraordinaires</b>	<b>128.9</b>	<b>0.0</b>	<b>128.9</b>
<b>Résultat publié (bénéfice)</b>	<b>107.8</b>	<b>-586.7</b>	<b>404.1</b>

# Finances

## Investissements

### Etats des investissements au 31.12.2023

	Comptes	< Ecart >		Budget	Comptes
	2023	Fr.	%	2023	2022
<b>1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>					
Charges	-	-	-	-	106 105
Revenus	-	-	-	-	33 144
<b>Solde</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-72 961</b>
<b>2 FORMATION</b>					
Charges	4 227 459	473 259	12.6%	3 754 200	3 515 232
Revenus	643 624	-126 376	-16.4%	770 000	310 725
<b>Solde</b>	<b>-3 583 836</b>	<b>-599 636</b>		<b>-2 984 200</b>	<b>-3 204 507</b>
<b>3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>					
Charges	69 542	-10 458	-13.1%	80 000	250 814
Revenus	-	-	-	-	-
<b>Solde</b>	<b>-69 542</b>	<b>10 458</b>		<b>-80 000</b>	<b>-250 814</b>
<b>6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>					
Charges	1 085 833	-2 047 167	-65.3%	3 133 000	961 106
Revenus	-	-	-	-	-
<b>Solde</b>	<b>-1 085 833</b>	<b>2 047 167</b>		<b>-3 133 000</b>	<b>-961 106</b>
<b>7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
Charges	811 246	-3 424 754	-80.8%	4 236 000	837 585
Revenus	636 010	256 010	67.4%	380 000	879 099
<b>Solde</b>	<b>-175 236</b>	<b>3 680 764</b>		<b>-3 856 000</b>	<b>41 514</b>
<b>8 ECONOMIE PUBLIQUE</b>					
Charges	-	-187 000	-100.0%	187 000	33 448
Revenus	-	-	-	-	-
<b>Solde</b>	<b>-</b>	<b>187 000</b>		<b>-187 000</b>	<b>-33 448</b>
<b>9 FINANCES ET IMPÔTS</b>					
Charges	-	-234 300	-100.0%	234 300	-
Revenus	-	-	-	-	-
<b>Solde</b>	<b>-</b>	<b>234 300</b>		<b>-234 300</b>	<b>-</b>
<b>TOTAUX</b>					
<b>Charges</b>	<b>6 194 080</b>	<b>-5 430 420</b>	<b>-46.7%</b>	<b>11 624 500</b>	<b>5 704 289</b>
<b>Revenus</b>	<b>1 279 634</b>	<b>129 634</b>	<b>11.3%</b>	<b>1 150 000</b>	<b>1 376 246</b>
<b>Résultat</b>	<b>-4 914 446</b>	<b>5 560 054</b>		<b>-10 474 500</b>	<b>-4 328 044</b>

# Finances

## Synthèse des indicateurs

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales		Moyenne 2022-2023	2023	2022
<b>Capacité d'autofinancement</b> (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	39.07%	34.41%	43.73%
<b>Quotité des intérêts</b> (Intérêts nets / Revenus financiers)	< 2% = faible 2 % - 5 % = moyenne	0.77%	1.04%	0.49%
<b>Capitaux de tiers*</b> (Dette brute / Revenus courants)	100 % - 150 % = moyen	112.81%	116.42%	109.20%

Indicateurs cantonaux du Service des communes	2023	2022
<b>Degré de couverture des tâches environnementales</b>		
Produits / Charges 71 Approvisionnement en eau	100%	100%
Produits / Charges 7201 Protection des eaux	100%	100%
Produits / Charges 73 Gestion des déchets	100%	100%

# Conseil général

## Séance du 29 avril 2024

Dans le cadre de cette séance qui s'est tenue à la buvette de la halle multiple de Domdidier, le Conseil général a :

- Adopté le procès-verbal de la séance du Conseil général du 11 décembre 2023.
- Elu à sa présidence M. Matthieu Chardonnens (Le Centre) et à sa vice-présidence M. Johnny Fleury (La Gauche plurielle).
- Adopté les comptes 2023 (voir en pages 4 et 5). Le compte de résultat boucle avec un excédent de recette de CHF 107'817 et les comptes des investissements présentent un solde net de CHF 4'914'446 avec CHF 6'194'080 de dépenses pour CHF 1'279'634 de recette.
- A pris connaissance de 4 communications du Conseil communal (voir ci-après).

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le 23 septembre 2024 à la salle communale La Grange aux Prés, à Léchelles.

## Communications du Conseil communal au Conseil général

### 1. CASERNE DES POMPIERS ET BASE DE DÉPART POUR LA BASSE-BROYE

A l'instar de l'ancienne loi de 1964 en matière de la défense incendie, qui demandait à chaque commune d'organiser leur propre défense incendie, la nouvelle loi (LDIS 2023) a gommé ses frontières communales afin d'organiser une défense incendie régionale efficace et efficiente.

Cette nouvelle loi garde au centre des préoccupations le citoyen sinistré, en appliquant une aide adéquate la plus rapide indépendamment des frontières politiques, 365 jours sur 365, 24 heures sur 24.

Ainsi, nos communes ont rejoint, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'Association des communes pour l'organisation et la gestion de la défense incendie et des secours du district de la Broye (ADISBroye).

Dans le cadre de cette réorganisation, les Communes restent propriétaires des casernes et locaux qu'elles mettent à disposition de l'ADIS-Broye dans le cadre d'un bail de location.

Dans la Basse-Broye, les casernes de Domdidier et de Saint-Aubin ont été choisies comme base de départ principale par la Commission cantonale de défense incendie et secours (CDIS).

Comme la caserne de Domdidier ne correspond plus aux exigences cantonales en matière de dotation de véhicules

et de matériel et que la Commune de Saint-Aubin envisage le déplacement de sa caserne sur le site des Vernettes afin de répondre à un besoin urgent d'agrandissement de son service d'édilité, plusieurs réflexions en matière de projets d'implantation de nouvelles casernes pour les sapeurs-pompiers ont été envisagées dans le but de garantir les objectifs de performance demandés par le Canton et exigés par la LDIS tout en restant rationnel sur les investissements que les Communes doivent concéder.

Après analyses de différents scénarios, les Conseils communaux de Belmont-Broye et de Saint Aubin ont opté pour l'implantation d'une base unique de départ dans la zone d'activités des Vernettes à Saint-Aubin. Cette implantation correspond aux critères d'intervention définis par la LDIS 2023, notamment en matière de degrés d'urgence et d'objectifs de performance.

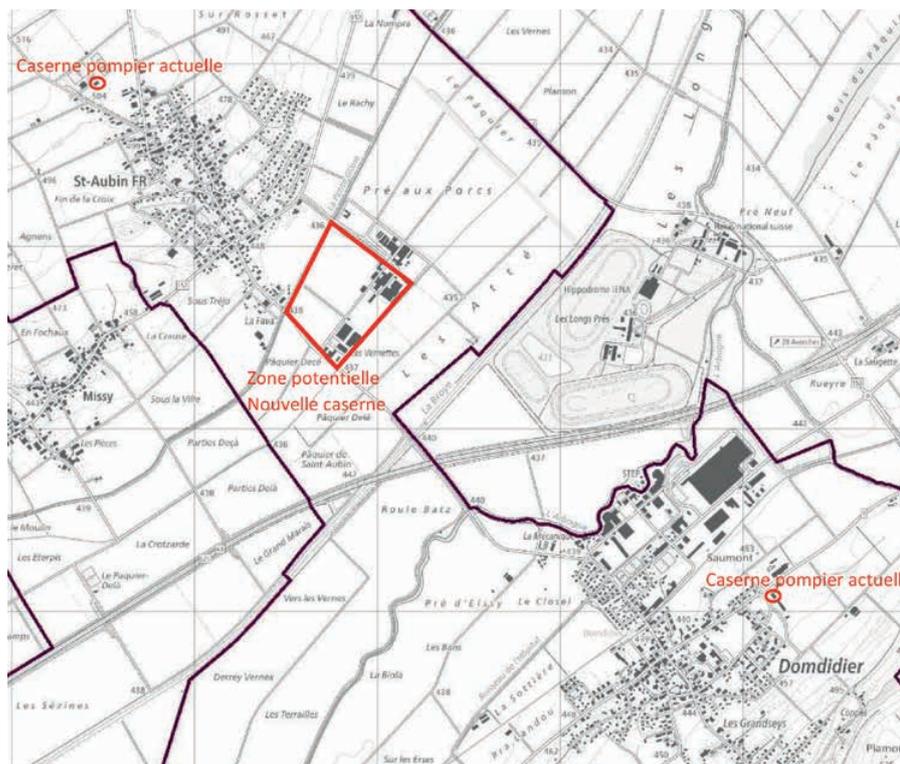
Elle a été soumise à examen de l'Etat-Major du Bataillon des Sapeurs-

Pompiers de la Broye (BSPB) ainsi qu'à la Commission cantonale de défense incendie et secours (CDIS) qui ont tous deux donné un préavis positif.

Le Conseil communal de Saint-Aubin proposera lors d'une prochaine assemblée communale, un crédit d'investissement pour la construction de cette caserne. Si ce projet devait être accepté par son législatif, la Commune Saint-Aubin serait dès lors en charge de la construction et de la gestion de la nouvelle caserne des Vernettes qui sera louée à ADIS-Broye; celle-ci, deviendra donc la base de départ unique en faveur de la Basse-Broye. La caserne de Domdidier trouvera une nouvelle affectation communale dans le cadre de la réorganisation du site afin de répondre aux besoins de l'édilité et de la déchetterie.

Le Bataillon des Sapeurs-Pompiers de la Broye (BSPB) et les Autorités politiques estiment que le projet d'implantation d'une base de départ unique aux Vernettes présente de nombreux avantages, notamment :

- Une vision à long terme permettant le maintien voire l'augmentation de l'effectif du personnel volontaire et motivé.
- L'unification de 2 bases de départ créant une base forte sur le secteur Basse-Broye.
- Des locaux plus adaptés et mieux équipés répondant aux directives ECAB, pouvant recevoir une dotation cantonale en véhicules et matériel adéquate.
- Des locaux répondant aux directives et recommandations de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) en matière d'hygiène en intervention dont notamment la séparation des zones propres et sales en lien avec l'équipement et le matériel contaminé.



- Une répartition des moyens logistiques et humains de façon homogène.

## 2. AFFECTATION DES BÂTIMENTS LE BASTILLON ET VERS L'ÉGLISE À DOMPIERRE

### 1. Bâtiment du Bastillon (ancienne école)

Dès le 25 mai 2024, le bâtiment du Bastillon deviendra la Maison des Associations. En effet, le Conseil communal remettra la gestion de l'ensemble du bâtiment à la Société de développement de Dompierre-Russy (SDDR).

La SDDR aura pour mission de faire vivre Le Bastillon

- soit en y organisant des manifestations ouvertes aux Belmontoises et Belmontois, à l'instar du Marché de printemps qui s'est tenu l'an dernier,
- soit en mettant à disposition de l'ensemble des sociétés locales de Belmont-Broye les salles existantes afin que ces dernières puissent y organiser leurs comités, assemblées, répétitions ou réunions.

Le bâtiment du Bastillon est constitué de :

- 2 salles au rez-de-chaussée, l'une de 58 m<sup>2</sup> et l'autre de 30 m<sup>2</sup>
- 3 salles à l'étage de 56 m<sup>2</sup>, 15 m<sup>2</sup> et 34 m<sup>2</sup>, une petite cuisine et vestiaire
- 2 WC
- 1 cave
- 1 local pour le chauffage à mazout

Le projet de la Maison des Associations a pris un peu plus de temps que prévu pour sa finalisation en raison d'une demande faite par des médecins généralistes à la

recherche de locaux pour établir un cabinet médical de groupe. Ces derniers ont finalement renoncé à s'établir au Bastillon.

A cet effet, une convention a été signée entre la Commune de Belmont-Broye et la SDDR, qui définit l'ensemble des dispositions (conditions d'utilisation, frais d'entretien du bâtiment, assurances, dénonciation de la convention). La SDDR, quant à elle, a établi une charte pour le bon fonctionnement de la Maison des Associations à l'attention des utilisateurs des espaces du Bastillon.

Le Conseil communal remettra officiellement les clés du bâtiment à la SDDR le samedi 25 mai 2024 dans le cadre d'une manifestation à laquelle est convié l'ensemble des sociétés locales belmontoises.

### 2. Bâtiment Vers l'Eglise

A terme, le bâtiment Vers l'Eglise devrait retrouver sa vocation première d'école. En effet, une éducatrice sociale et une enseignante primaire et zoothérapeute, ayant chacune plusieurs années d'enseignement à leur actif, ont déposé un dossier auprès du Conseil communal.

Elles souhaitent ouvrir une école privée. La Chrysalide a pour principale mission « de proposer aux enfants un cadre éducatif bienveillant et sécurisant », ouvert aux enfants du cycle 1 (1H-4H) et un accueil extrascolaire pour les élèves de leur école, dans le



cadre d'une classe unique de 10 à 12 élèves maximum. De part leur métier, elle pourra également inclure des enfants qui ont des problématiques spécifiques.

En effet, l'éducatrice sociale a de l'expérience avec les enfants en situation de handicap léger et l'enseignante a côtoyé dans son activité de nombreuses spécificités des élèves TDA/H, les DYS, HPI, l'hypersensibilité, etc. Elles souhaitent « donner une chance à de tels enfants de trouver un endroit serein, bienveillant et adapté à leurs capacités ».

Le Conseil communal a donc décidé de louer à ces 2 enseignantes le bâtiment dans le cadre d'un bail à loyer. Cette première étape leur permettra de déposer leur dossier auprès des autorités cantonales compétentes (la Direction de la formation et des affaires culturelles et le Service de l'enfance et de la jeunesse) afin d'obtenir une reconnaissance officielle, démarche obligatoire pour l'ouverture de cette école.

La Chrysalide ambitionne d'ouvrir ses portes à la rentrée 2025-2026.

Le bâtiment Vers l'Eglise est constitué de :

- 1 salle au rez-de-chaussée de 56 m<sup>2</sup> avec 2 WC
- 1 salle à l'étage de 58 m<sup>2</sup> avec 2 WC
- Les toilettes publiques

## 3. ACQUISITION DE LA BUVETTE DU FC LÉCHELLES

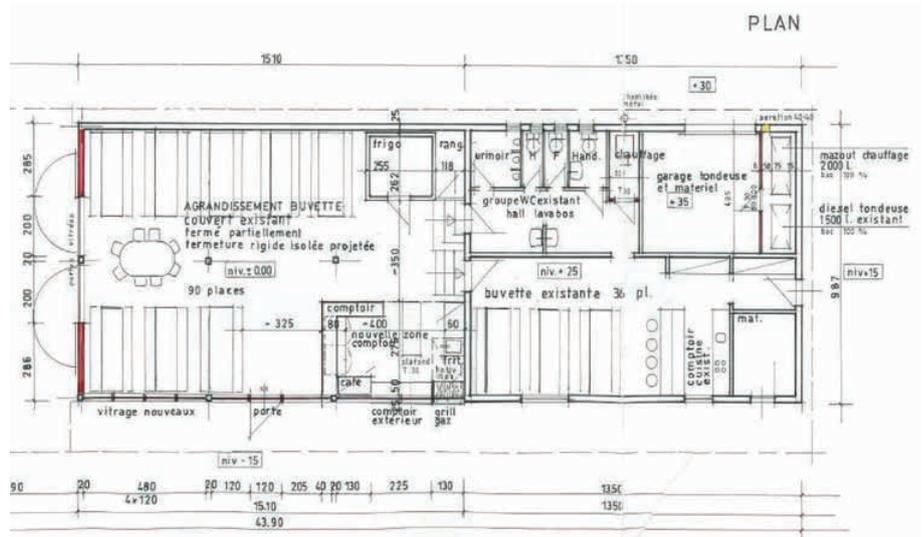
Pour donner suite à la cessation des activités du FC Lécheltes et à sa mise en faillite pour factures non honorées, le Conseil communal de Belmont-Broye s'est trouvé devant l'alternative suivante :

1. Soit acquérir rapidement l'objet avant sa mise en vente par l'Office des faillites, par la signature d'un accord avec le Président. Pour cela une assemblée extraordinaire devait être convoquée et organisée.
2. Soit laisser l'objet être mis en vente aux enchères avec le risque de ne pas pouvoir le racheter.

Après examen du dossier et à la lumière d'un rapport sur l'état du bâtiment établi par le Bureau technique, le Conseil communal a décidé du rachat de la buvette du FC Léchelles afin qu'elle reste en mains communales.

Les conditions qui plaident en faveur d'une reprise de la buvette par la Commune sont les suivantes :

1. La buvette est construite sur un terrain communal et bénéficie à cet effet d'un droit de superficie (DPP).
2. Le bâtiment est en bon état et ses équipements aussi (chambre froide, équipement de cuisine, mobilier).
3. La Commune de Belmont-Broye est propriétaire du terrain de foot ainsi que des installations d'éclairage. Avec l'acquisition de la buvette, la Commune devient l'unique propriétaire du site et de ses installations.
4. Le Conseil communal a pris les dispositions nécessaires pour le maintien du terrain de foot en le mettant à disposition des clubs de la Commune en priorité mais aussi de clubs de villages voisins qui en ont fait la demande selon les disponibilités restantes. Actuellement, s'entraînent 2 équipes du FC Montagny.
5. Le terrain de foot reste ainsi accessible aux enfants de Léchelles.
6. La buvette peut être louée à la population belmontoise et aux



sociétés locales pour l'organisation de manifestations et de fêtes privées.

A cet effet, le Conseil communal a demandé un préavis à la Commission financière en vertu de l'art. 72 alinéa 3 de la LFCo. Cette dernière a remis au Conseil communal un préavis positif avec remarques en date du 24 janvier 2024.

Dès lors et en vertu des compétences que lui donne l'article 10 al.1 du Règlement des finances, le Conseil communal a pris contact avec le Président du club de foot et l'office des faillites pour leur signifier que la Commune de Belmont-Broye était disposée à acquérir l'objet aux conditions suivantes :

1. La Commune de Belmont-Broye accepte la reprise des installations sportives (y compris le bâtiment) du Football-Club Léchelles, en l'état.
2. La Commune de Belmont-Broye s'engage à reprendre les dettes existantes connues figurant dans les comptes et ses annexes.
3. La Commune de Belmont-Broye accepte également de verser à son Président un montant pour solde de tout compte. Un tiers de ce montant sera versé dès l'inscrip-

tion au Registre foncier et sous réserve d'autres créances revendiquées contre le Football-Club de Léchelles.

4. Les clefs du bâtiment seront remises le jour de l'état des lieux effectué, le 18 janvier 2023, par la Commune de Belmont-Broye et le Président.
5. Le Président s'engage à signer l'acte de vente concernant la parcelle n° 9138 RF à Belmont-Broye en faveur de la Commune de Belmont-Broye.
6. Le Président s'engage à supprimer le DDP sur l'article n°8115 RF à Belmont-Broye.

L'immeuble comprend une buvette principale d'une capacité de 75 places. Celle-ci est équipée d'une chambre froide, d'un frigo, d'un four et d'un grill. Dans la seconde partie du bâtiment se trouve une buvette annexe d'une capacité de 36 places équipée d'un frigo, d'un four et d'une vitrocéramique.

Dans cette seconde partie se trouve également les sanitaires avec une partie urinoir, un WC homme, un WC femme et un WC handicapé. Le chauffage de ce bâtiment se fait au mazout.

#### 4. VENTE DE L'IMMEUBLE NO 23 PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE DE BELMONT-BROYE

À la suite du décès du locataire de l'immeuble no 23 au lieu-dit La Bruyère et au vu de la situation, le Conseil communal de Belmont-Broye a décidé de mettre en vente l'objet après examen des possibilités de nouvelle location ou de réaffectation du bâtiment pour usage communal.

L'immeuble comprend un rez-de-chaussée et un étage.

Le rapport sur l'état de l'immeuble établi par le Bureau technique conclut que la vente de l'immeuble est la solution la plus profitable pour la Commune pour les raisons suivantes:

1. Le bâtiment se situe en zone agricole, ce qui empêche toute modification du bâti actuel.
2. Une location de l'immeuble en l'état actuel n'est pas possible sans consentir à des travaux d'assainissement conséquents du bâtiment qui passe aussi par une mise aux normes des services (électricité, eau potable, épuration).
3. Une réaffectation du bâtiment pour une utilisation communale pour l'édilité par exemple demande également des travaux de réaménagement des pièces trop exigües du bâtiment et ne correspond pas à une gestion rationnelle du Service.

Dès lors, le Conseil communal estime qu'une rénovation de l'objet pour une

location n'est pas une option envisageable ainsi qu'une réaffectation pour un usage communal. Il a donc mandaté une agence immobilière locale, qui a estimé la valeur vénale du bâtiment pour l'assister dans la vente de ce bien.



## Remboursement des abonnements

### Remboursement des abonnements de transports publics pour les étudiants et jeunes en formation



La commune de Belmont-Broye effectue le remboursement des abonnements aux transports publics, **pour les étudiants et jeunes en formation jusqu'à 25 ans au 31.08.2024, du lundi 26 août au vendredi 27 septembre 2024 selon horaire. Aucun remboursement n'aura lieu en dehors de ces dates.**

Ce remboursement est valable uniquement pour les transports publics et se fait de la manière suivante:

- 50% du montant de l'abonnement, au maximum CHF 500.- par année scolaire
- Remboursement des abonnements payés à l'avance pour l'année scolaire 2024-2025
- Remboursement des abonnements/tickets payés quotidiennement, mensuellement ou multi-courses pour l'année scolaire 2023-2024

Veuillez-vous présenter à l'administration communale, pendant les

heures d'ouvertures, avec les documents suivants:

- L'abonnement de train avec quittance d'achat
- OU**
- L'abonnement Swisspass avec la quittance d'achat mentionnant la période et le prix
- OU**
- Les billets journaliers, mensuels ou multi-courses mentionnant la période et le prix (week-end, vacances scolaires et fériés non compris)
- et**
- Une copie du contrat d'apprentissage ou une attestation de formation de l'école pour l'année scolaire.

# Présentation

## Buvette du football à Léchelles

La commune de Belmont-Broye a repris la gestion de la buvette du football à Léchelles au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La buvette est entièrement équipée et peut accueillir jusqu'à 75 personnes assises.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet: [www.belmont-broye.ch](http://www.belmont-broye.ch).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'administration communale par téléphone au 026 672 33 33 ou par courriel à l'adresse [controledeshabitants@belmont-broye.ch](mailto:controledeshabitants@belmont-broye.ch).



## Association Les Papillons



### Association Les Papillons

Accueil extrascolaire  
Petite enfance

L'association Les Papillons, mandatée par la commune, est responsable de la gestion de l'accueil extrascolaire et de la petite enfance de Belmont-Broye.

### Nous avons 3 accueils extrascolaires (Domdidier-Dompierre-Léchelles)

L'Accueil extrascolaire a pour mission d'accueillir les enfants en âge scolaire en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

### Horaires

Les différents accueils extrascolaires sont ouverts de 7h à 18h, y compris les repas de midi. Ils sont également ouverts durant les périodes «d'alternance» du matin et de l'après-midi.

Le mercredi après-midi, uniquement le site de Domdidier est ouvert, pour tous les enfants de la commune.

Les ponts: en principe à l'Ascension, le vendredi est fermé alors que celui de la Fête-Dieu est ouvert, si le nombre d'inscription est suffisant.

### Vacances scolaires

Durant les vacances scolaires seul le site de Dompierre est ouvert. Nous sommes fermés uniquement 3 semaines durant les vacances d'été ainsi que les 2 semaines entre Noël-Nouvel-An.

### Nous avons 2 crèches (Domdidier – Léchelles) et Groupe de Jeux en Forêt.

La garderie «Au Pays de Babar», située à Domdidier, est ouverte le mardi-jeudi-vendredi matin de 7h30 à 12h pour les enfants de 2 à 4 ans domiciliés dans la commune de Belmont-Broye.

La garderie «Au Pays de Babar», situé à Léchelles, accueille les enfants de 2 à 4 ans, le lundi et mercredi matin, domiciliés dans la commune de Belmont-Broye.

Le Groupe de jeux en Forêt est ouvert le mardi et jeudi après-midi de 14h à 16h également pour les enfants âgés de 2 à 4 ans, domiciliés dans la commune de Belmont-Broye.

Vous avez toutes les informations ainsi que les formulaires d'inscriptions sur notre site internet:

<http://associationlespapillons.ch/>

# Déchetteries communales



Le dépôt de déchets devant les bennes fermées est strictement interdit. Les contrevenants seront amendés.

## Domdidier, *Route des Vuarines 84*

<b>Lundi</b>	13 h 30 à 16 h 00 16 h 00 à 18 h 00	<b>sauf</b> déchets inertes, encombrants et bois tous les déchets
<b>Mercredi</b>	09 h 00 à 16 h 00 16 h 00 à 18 h 00	<b>sauf</b> déchets inertes, encombrants et bois tous les déchets
<b>Vendredi</b>	13 h 30 à 18 h 00	tous les déchets
<b>Samedi</b>	09 h 00 à 13 h 00	tous les déchets

## Dompierre, *Les Moulins 19b*

<b>Judi</b>	09 h 00 à 16 h 00 16 h 00 à 18 h 00	<b>sauf</b> déchets inertes, encombrants et bois tous les déchets
<b>Samedi</b>	10 h 30 à 12 h 00	tous les déchets

## Léchelles, *Chemin de la Place de Sports 18a*

<b>Mardi</b>	09 h 00 à 16 h 00 16 h 00 à 18 h 00	<b>sauf</b> déchets inertes, encombrants et bois tous les déchets
<b>Samedi</b>	08 h 30 à 10 h 00	tous les déchets

## Déchets spéciaux



### Belmont-Broye (Domdidier)

Parking de la gare de Domdidier  
Impasse de la Gare 2  
1564 Domdidier

19.10.2024

9 h 30 - 11 h 30

## Mémo Déchets

Mémo Déchets, la plateforme qui vous permet de vous informer sur la gestion de vos déchets.



## Bennes compacteuses

### Domdidier

Déchetterie communale, Route des Vuarines 84  
Parking du terrain de football, Route de Saint-Aubin



### Dompierre

Déchetterie commune, les Moulins 19b



### Léchelles

Déchetterie communale, Ch. de la Place de Sports 18a



### Russy

A côté du battoir, Route de Domdidier 46



## Recharges des cartes

### Domdidier

Déchetterie communale, Rte des Vuarines 84,  
cash uniquement  
Administration communale, Pré-de-la-Cour 4  
Cartes bancaires, twint, cash



### Dompierre

Déchetterie commune, les Moulins 19b  
cash uniquement



### Léchelles

Déchetterie communale,  
Ch. de la Place de Sports 18a, cash uniquement



# Recrutement des sapeurs-pompiers



**Bataillon des Sapeurs-Pompiers de la Broye**  
 Maj Patrick Michel, commandant  
 Chemin des Marais 4  
 1470 Estavayer-le-Lac



Aux habitants de la Broye fribourgeoise  
 fêtant leur 20 ans en 2024  
 et aux nouveaux habitants

## « PASSEZ A L'ACTION ! »

Vous aimez l'action ? Vous avez envie de vous engager pour la société ? Bienvenue chez les sapeurs-pompiers volontaires !

Chez les sapeurs-pompiers, il existe une place pour chacune et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société. Pour être incorporé à une section, un sapeur-pompier doit suivre une formation de base. Selon les cantons, elle dure environ entre 40 et 70 heures réparties sur une année.



Scan et trouve  
 la caserne la plus proche

Les critères de recrutement sont les suivants :

- Avoir 18 ans révolus (20 ans selon les cantons)
- Bonne forme physique
- Être motivé et disponible
- Réussir les tests d'entrée

Un sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société telles que :

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité
- Prévention



## LES SAPEURS-POMPIERS VOUS ATTENDENT !

Vous pouvez prendre contact via l'adresse email suivante : [recrutement@pompiers-broye.ch](mailto:recrutement@pompiers-broye.ch).

D'autres renseignements sont disponibles sur [www.118-info.ch](http://www.118-info.ch)).

SECOURIR AIDER PROTEGER SAUVER DEFENDRE SERVIR PREVENIR INFORMER INSPIRER

# Recommandations

## Entretien des gazons et des haies



Les utilisateurs de tondeuses et autres machines de taille sont priés de respecter la quiétude du voisinage. Il est vivement recommandé de n'employer ces machines qu'aux heures suivantes :

**La semaine** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00  
**Le samedi** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

**Le dimanche et jours fériés** interdiction formelle

Les entreprises et les professionnels peuvent, bien entendu, œuvrer dans le cadre de leur horaire habituel de travail.

Pour le gazon uniquement, veuillez utiliser les bennes prévues à cet effet, en dehors de chaque déchetterie, du lundi au samedi, de 6 h 00 à 22 h 00.

## Façuchage des bords de routes

Lors du façuchage des bords de route, pensez à dégager les grilles d'évacuation d'eau pluviale, ceci afin d'éviter des inondations, débordements en cas de fortes pluies et d'orage.



## Murs et clôtures, haies et arbres

Pour toutes questions concernant la mise en place d'un mur ou d'une clôture, veuillez vous référer aux articles suivants :

Art. 60 ReLATeC  
 Art. 139 et 144 LMob  
 Art. 57 et 59 LACC

Pour la plantation d'une haie ou d'un arbre, veuillez vous référer aux articles suivants :

Art. 138, 143, 144, 146 LMob  
 Art. 44, 45, 46, 47, 48, 58, 88 LACC

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service technique de la commune.

PRESSE 2024 FRIBOURG 18 ANS OFFRE

**TU AS 18 ANS en 2024 ?**

**TU HABITES LE CANTON de Fribourg ?**

**L'ÉTAT T'OFFRE un abonnement À UN JOURNAL**

EXPLOREZ, DÉCOUVREZ, INFORMEZ-VOUS

EXPLOREZ, DÉCOUVREZ, INFORMEZ-VOUS

POUR T'INSCRIRE, C'EST PAR ICI !

[www.fr.ch/abo](http://www.fr.ch/abo)

ÉTAT DE FRIBOURG  
 STAAT FRIBURG

# Bornes hydrantes

L'utilisation des bornes hydrantes du réseau d'adduction d'eau de la commune est strictement interdite. Seuls le fontainier et les pompiers dans l'exercice de leur fonction sont autorisés à manœuvrer les bornes.

En cas de besoin exceptionnel de soutirage d'eau directement à la borne hydrante de la commune, la demande doit être faite au moyen du formulaire ad hoc. Le fontainier prendra contact pour fixer d'un rendez-vous.



# Economies d'eau

Et si nous parlions d'eau ?



**Les bons gestes qui permettent de contrôler sa consommation d'eau potable**

L'eau est un bien précieux qu'il faut préserver.

En Suisse, chaque habitant utilise en moyenne 160 litres par jour pour ses besoins domestiques. L'équivalent de 106 bouteilles d'eau par personne !

Voici quelques mesures simples à mettre en place pour optimiser votre consommation d'eau.

## A la maison

- **Préférez la douche au bain.** Un bain consomme en effet entre 150 et 200l d'eau alors qu'une douche seulement 60 à 80l.
- **Ne laissez pas couler l'eau inutilement** quand vous vous lavez les dents, vous vous rasez ou vous vous douchez.
- **Faites tourner le lave-linge et le lave-vaisselle uniquement lors-**

**qu'ils sont pleins.** Installez des économiseurs d'eau sur vos robinets.

## Au jardin

- **Evitez d'arroser** la pelouse.
- **Récupérer l'eau de pluie** pour l'arrosage des jardins.
- **Evitez de remplir les piscines**, lors de période de sécheresse.
- **Pour les plantes devant obligatoirement être arrosées, préférez l'arrosoir** au jet car l'écoulement de l'eau est plus lent donc la terre absorbe plus facilement. Et de préférence juste avant la tombée de la nuit, lorsque l'évaporation est minimale.

## Les véhicules

- **Afin de respecter la loi sur la protection des eaux tout lavage de véhicule sur votre place de parc est interdit en raison de risques de contamination d'eau.**

## Les fuites

- **Vérifiez les compteurs et installations afin de repérer les fuites.** Une chasse d'eau qui fuit peut représenter un gaspillage de 600l par jour ;

un robinet qui laisse passer un filet entraîne une perte de 300l d'eau. Attention, si un robinet qui coule se repère facilement, des canalisations mal entretenues peuvent fuir à l'intérieur des murs.

- **Soyez attentifs aux bruits**, un sifflement peut être dû à une fuite.
- **A l'extérieur, l'apparition d'une plaque ou d'un endroit anormalement humide peut aussi résulter de l'existence d'une fuite** le long de la conduite d'amenée.

**Les communes édictent des recommandations et des restrictions d'utilisation de l'eau potable en cas de risque de pénurie d'eau sur leur territoire. Mais il n'est évidemment pas nécessaire d'attendre le manque d'eau potable pour adopter les bons gestes qui permettent de préserver les ressources, et ce, tout au long de l'année.**

Ces gestes peuvent permettre l'économie de plusieurs centaines de litres d'eau par ménage. La planète vous en remercie et vous constaterez une répercussion positive sur votre facture d'eau.

# Fonctionnement de votre Step



Merci la STEP!

**Commune de Belmont-Broye**   **Cité de l'énergie Belmont-Broye**  
Agir pour notre avenir

Regroupant les villages de: Domdidier, Dompierre, Léchelles, Russy et Chandon

**Contact:** Step de Domdidier  
Route de l'Arbogne 9  
1564 Domdidier  
026 675 52 05  
step@belmont-broye.ch

**Données générales\*:** 10 500 équivalents habitants  
Capacité hydraulique: 100 l/s  
2 500 m<sup>3</sup>/jour d'eaux usées  
100 tonnes de matières sèches évacuées par année

**Procédés utilisés:** Dégrillage grossier  
Dessableur  
Dégrillage fin  
Décantation primaire  
Traitement biologique par culture fixée (MBBR)  
Filtration  
Digestion

\* Avec la prise en charge des eaux usées des communes voisines de St-Aubin et d'Oleyres

**grese**  
groupement romand  
des exploitants de stations  
d'épuration des eaux

## D'où viens-tu ?

**A méditer:** manger un œuf à la coque nécessite 1 000 litres d'eau !? Il faut bien arroser les champs qui produiront les graines que la poule mangera, puis il faut bien laver la ferme, le camion, le magasin, etc.

## La séparation des eaux

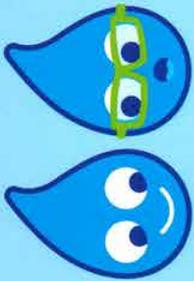
Les multiples activités de la vie (se laver, se nourrir, faire du sport, utiliser un objet quelconque, etc.) entraînent une consommation d'eau potable d'environ 160 litres par personne quotidiennement. En incluant l'eau utilisée par les industries ou l'agriculture pour créer les biens de consommation (ordinateur, voiture, nourriture, etc.), le volume total d'eau s'élève à plus de 400 litres par personne et par jour !

La Suisse est dotée d'un vaste réseau de canalisations souterraines, qui vont acheminer les eaux usées de nos WC, lavabos, baignoires, usines, etc. jusqu'à la station d'épuration des eaux usées (STEP). Dans certaines régions ou villes, le réseau est même doublé: les eaux claires (pluie, fontaine, etc.) vont être récoltées et déversées via un réseau séparé directement dans le milieu naturel, car elles sont peu polluées et ne nécessitent pas un traitement particulier.

La STEP va épurer l'eau en la débarrassant tant des pollutions visibles (papiers, excréments, restes de nourriture, plastiques, etc.) que des pollutions invisibles (carbone, azote, phosphore, etc.). L'eau traitée, répondant à des normes fédérales et cantonales strictes, peut alors être réintroduite dans le milieu naturel où la faune et la flore aquatiques pourront s'épanouir ...



## Regarde où va la saleté



**1**

### Stockeur

Les boues issues des décantations primaire et secondaire sont pompées dans un stockeur de boues, afin d'y être bien mélangées. Ce mélange pourra alors être dirigé vers le digesteur où se déroulera la dégradation partielle des boues.

**2**

### Digesteur

Le séjour des boues dans le digesteur permet à des bactéries de transformer une partie des boues en biogaz. Ce biogaz est alors utilisé comme combustible pour produire de l'électricité et de la chaleur, en vue de couvrir une partie des besoins en énergie de la STEP.

**3**

### Atelier de déshydratation

La partie liquide des boues issues du digesteur est transférée à l'atelier de déshydratation, composé d'un filtre (presse ou à bande) ou d'une centrifugeuse. Ces équipements assurent l'extraction de l'eau contenue dans les boues digérées. L'eau est alors dirigée en tête de STEP pour y être épurée avec les eaux usées. Quant aux résidus solides de boues, ils sont transportés généralement dans d'autres usines pour y être incinérés ou séchés avant incinération.

Séchage des boues

Incinération des boues

6

## Pour nous aider



Ne pas verser des huiles et hydrocarbures dans les égouts.



Ne pas se débarrasser des restes de peinture dans les WC.



Ne pas jeter vos déchets dans la grille de route.



Rapporter les médicaments inutilisés à la pharmacie.



Economiser l'eau ! Entretien ses robinets et tuyauteries.



Employer les produits détergents en favorisant le respect de l'environnement.





Ok, je vais me laver

**1 Le dégrillage**

Tous les déchets solides, grands et visibles, sont retenus par un dégrilleur, dont les barreaux sont espacés de quelques millimètres à quelques centimètres. Les refus de dégrillage sont récoltés, essorés et transportés pour élimination à l'usine d'incinération des ordures ménagères.

**2 La décantation primaire**

Les matières solides en suspension dans l'eau et non retenues par le dégrilleur vont se déposer au fond du bassin. Cette décantation permet d'éliminer toutes les particules de petite taille et visibles qui constituent la pollution non dissoute souillant les eaux usées.

**3 Le bassin biologique**

Les bactéries présentes dans le bassin vont se nourrir de la pollution invisible et dissoute dans l'eau. Ce faisant, elles épurent l'eau en générant, d'un côté l'eau traitée, de l'autre les boues d'épuration. La STEP fournit les conditions idéales aux bactéries pour leur travail, assurant ainsi un temps de traitement de quelques heures, alors que le même traitement nécessiterait plusieurs jours dans le milieu naturel.

**4 La décantation secondaire**

La séparation de l'eau traitée et des boues a lieu par décantation. L'eau est récoltée en surface et est dirigée vers le milieu naturel (lac ou rivière). Quant aux boues, elles se déposent en fond de bassin. Des systèmes de raclage et de pompage transfèrent les boues aux installations de traitement spécifiques.

Traitement des boues

5

# Distribution eau potable

## Information sur la distribution d'eau potable 2023

Conformément à l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable du 16 décembre 2016, la commune publie annuellement les principales caractéristiques de l'eau potable.

**Combien de contrôles ?**  
60 durant l'année

**Où ?** 20 dans les sources communales  
40 aléatoires chez les abonnés

### Informations générales

Hormis trois échantillons non conformes, tous les échantillons répondaient aux exigences légales en ce qui concerne les paramètres chimiques et microbiologiques. Les

dispositions nécessaires ont immédiatement été prises afin de répondre aux exigences.

**Nous rappelons aux propriétaires d'eau de sources privées de procéder à une analyse annuelle.**

Village	Secteur	Source	m <sup>3</sup>	Dureté moyenne	Nitrate moyen
Léchelles / Chandon	Tous	Puits des Baumes	44 019	37.5 °fH	25 mg/l
Russy	Tous	Puits des Baumes	10 095	37.5 °fH	25 mg/l
Domdidier	Eissy / Les Granges / Rte d'Eissy / Rte de Belmont / Rte d'Oleyres / La Chavouna / Rte des Genevrens	Puits des Baumes	17 799	37.5 °fH	25 mg/l
Domdidier	Reste du village	Source "Carnoche" <i>(plus utilisé depuis août 2023)</i>	25 081	38 °fH	38 mg/l
		ABV	199 852	14 °fH	5 mg/l
Dompierre	Tous	Puits des Baumes	6 363	37.5 °fH	25 mg/l
		Eau de Corcelles	58 479	45 °fH	24 mg/l
		Source "La Combaz" et "De Reyff"	35 437	38 °fH	23 mg/l
<b>Total</b>			<b>397 125</b>		



# Carte journalière dégriffée

## Nouveau et uniquement pour les Belmontois



La nouvelle « carte journalière dégriffée Commune » dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée disponible auprès de certaines communes et/ou villes. Son principe est le suivant : plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

La commune de Belmont-Broye offre cette prestation uniquement aux habitants de la commune. Les personnes doivent se présenter auprès de notre administration communale, Pré-de-la-Cour 4, 1564 Domdidier, durant les horaires d'ouverture.

### Descriptif et conditions

- Elle est valable **le jour sélectionné jusqu'au lendemain à 5h00** sur toutes les lignes du rayon de validité de l'AG
- Elle est uniquement disponible en prévente **dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci**. Il n'est pas possible de l'acheter le jour du voyage
- **Elle est nominative**. Les voyageuses et voyageurs doivent pouvoir justifier de leur identité auprès du personnel de contrôle des transports publics au moyen d'une pièce d'identité officielle avec photo ou d'un abonnement de transports

publics valable. Toute revente ou transmission est donc exclue

- **Il n'existe pas de version pour les enfants ni pour les chiens**. Ceux-ci bénéficient de conditions avantageuses avec l'assortiment actuel pour les enfants ou les chiens voir : [cff.ch/enfants](http://cff.ch/enfants) et [cff.ch/chiens](http://cff.ch/chiens)

### Remboursement

Après la vente, la carte journalière dégriffée peut être remboursée de 7 jours à un jour au plus tard avant le voyage. Le remboursement peut être demandé **uniquement durant les horaires d'ouverture de l'administration communale et les jours ouvrables**. Passé ce délai, les remboursements ne sont possibles que dans des cas exceptionnels moyennant une franchise de 10 francs.

#### Exemple 1

Le 1<sup>er</sup> février 2024, un voyageur achète une carte journalière dégriffée pour le 6 février 2024. Le rembour-

sement peut être effectué jusqu'au 5 février (un jour avant le voyage) en se présentant à l'administration communale durant les horaires d'ouverture.

#### Exemple 2

Le 1<sup>er</sup> février 2024, un voyageur achète une carte journalière dégriffée pour le 1<sup>er</sup> avril 2024. Le remboursement peut être effectué jusqu'au 8 février (7 jours **ouvrables** après la vente) en se présentant à l'administration communale durant les horaires d'ouverture.

Vous trouverez aussi les conditions détaillées de l'offre ici :



## Prix

### Assortiment

	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage
2 <sup>e</sup> classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 <sup>e</sup> classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 <sup>re</sup> classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 <sup>re</sup> classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs

# Activités en plein air

**Course à pied:** dans la forêt du Grand-Belmont, trois parcours mesurés (bleu: 8,1 km; doré: 6 km; rouge: 2,6 km)

**Marche:** trois parcours permettent d'apprécier en douceur les richesses de la forêt

**Vélo:** itinéraires cyclotouristiques qui traversent les villages de Domdidier, Dompierre, Russy et Léchelles et permettent d'aller en direction de Payerne et d'Avenches.

**Forêt:** un parcours didactique est proposé au lieu-dit La Cabutz



**Place de pique-nique**  
Couvert forestier au lieu-dit La Cabutz, Grand-Belmont



**Parcours mesurés**  
Forêt de Belmont, au lieu-dit La Cabutz

**Parcours scout**  
Forêt de Belmont, au lieu-dit La Cabutz

**Place de pique-nique**  
Couvert forestier réservoir communal, Russy



**Parcours Vita**  
Départ : route d'Eissy, Domdidier



**Chemin Pédestre**  
Parcours dans la forêt de Belmont

**Parcours en boucle**  
à travers la campagne et la forêt du Grand et Petit-Belmont

**Pique-nique:** deux places sont à disposition (pas de réservation possible) dans la forêt du Grand-Belmont

# Nids de guêpes et de frelons

La destruction des nids de guêpes et de frelons n'étant plus un service communal, ceci en raison de la fusion des corps des sapeurs-pompiers régionaux, nous prions les citoyens de bien vouloir faire dorénavant appel à des entreprises privées offrant cette prestation.



<p><b>Bourdon</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- votre petit frère adoré qui vous laisse tranquille</li> <li>- ne pique qu'en cas d'extrême urgence</li> </ul>	<p><b>Abeille</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- votre petite soeur adorée qui vous laisse tranquille</li> <li>- ne pique qu'en cas d'extrême urgence</li> </ul>	<p><b>Guêpe</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- votre grande soeur un peu suspicieuse mais pas méchante</li> <li>- ne vous emmerde que si vous l'emmerdez</li> </ul>
<p><b>Frelon européen</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- votre grand frère qui reste enfermé dans sa chambre toute la journée</li> <li>- vous le croisez peu quand il en sort mais il peut être vénère donc l'embêtez pas trop et tout se passera bien</li> </ul>	<p><b>Frelon asiatique</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- votre grand oncle alcoolique et raciste que vous détestez et qui vous déteste certainement en retour</li> <li>- ruine les dîners de famille</li> <li>- "on peut plus rien dire"</li> <li>- <b>véritable ennemi mondial numéro 1</b></li> </ul>	

# Charte des jardins



## 10 bonnes pratiques, faciles à adopter, pour inviter la nature dans son jardin



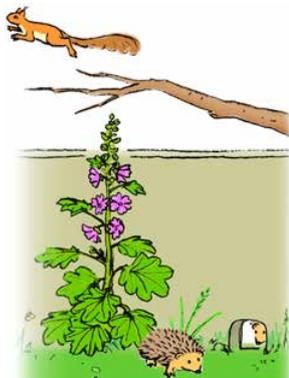
1 • Laisser pousser et fleurir des coins de pelouse (les tondre moins souvent).



2 • Favoriser les arbustes sauvages indigènes et tailler la haie quand les oiseaux ne sont pas au nid (septembre-février).



3 • Créer des abris pour la faune: tas de branches, de feuilles ou de pierres.



4 • Maintenir des passages entre les jardins pour la petite faune.



5 • Renoncer aux herbicides et pesticides. Si nécessaire, appliquer seulement des traitements naturels. Ne pas utiliser de granulés anti-limaces au méthaldéhyde.



6 • Limiter l'éclairage du jardin pour ne pas nuire aux petits animaux.



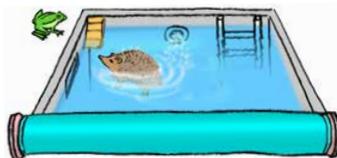
7 • Ne pas installer de plantes exotiques envahissantes (liste noire). Idéalement, se débarrasser de celles qui poussent déjà dans le jardin.



8 • Équiper le chat d'une clochette pour avertir les oiseaux de son arrivée.



9 • Respecter la loi sur les feux de jardin, et éviter d'évacuer un tas de feuilles ou de branchages pendant la période de reproduction ou d'hivernation.



10 • Prévoir une petite rampe de sortie pour la piscine, afin d'éviter que des animaux s'y noient.



[www.charte-des-jardins.ch](http://www.charte-des-jardins.ch)

# Nouveaux habitants

## THÉODORE, 6000<sup>e</sup> BELMONTOIS

D'après l'article de La Broye Hebdo

Pendant les discours officiels, Théodore Rigolet s'est endormi paisiblement dans les bras d'Amandine, sa maman, sous le regard ému de son papa, Vincent. A son réveil, quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre qu'il était définitivement entré dans les annales de la commune de Belmont-Broye en devenant son 6000<sup>e</sup> habitant. Né le 18 décembre dernier, ce petit bonhomme déjà très ouvert sur le monde qui l'entoure a été fêté comme il se doit le vendredi 23 février au restaurant «Au Fil du Temps» à Léchelles par les autorités communales accompagnées de la présidente du Conseil général, Sophie Meyer et Sandrine Schinz, Responsable du contrôle des habitants.



Les autorités communales entourent Amandine, Vincent et Théodore Rigolet. De g. à dr. : Sébastien Formica, Marie-Claire Corminboeuf, Lia Rosso, Albert Pauchard, syndic et Fabrice Currat. Photo Philippe Causse

## LES NOUVEAUX HABITANTS FONT LEUR RENTRÉE SCOLAIRE

Samedi 20 avril, le Conseil communal belmontois presque au complet a reçu 35 nouveaux habitants (sur 600 courriers d'invitation envoyés) dans la grande salle de Dompierre. Au menu, présentation des sociétés locales et des élus, avant de partager une verrée de bienvenue conviviale. Mais la réception a commencé par une visite de l'école commentée par Daniel Barras pour les locaux et par Sébastien Formica pour les extérieurs. Albert Pauchard, syndic, a salué «cette rencontre comme un moment privilégié pour connaître tous les acteurs de la commune».



Une partie du Conseil communal et leurs proches avec le vice-président du Conseil général Matthieu Chardonnens, actuel président.

Sébastien Formica commente la visite des extérieurs de l'école. Photos Philippe Causse



# Nonagénaires fêtées

**RACHEL GODEL** est née Sansonnens, une famille de tailleurs, le 2 septembre 1934 à Domdidier.

Selon ses vœux, nous devrions nous arrêter à cela, car lors de notre entretien, Rachel nous a demandé à plusieurs reprises «vous n'allez pas tout mettre». Ayant formulé cette requête en riant, nous nous sommes alors permis de «tout mettre», ou presque, sur son parcours de vie.

Rachel est née le jour du tir fédéral organisé cette année-là à Fribourg. Elle vit toujours à l'entrée du village, dans la première maison du quartier construite en 1963. Le splendide séquoia qui trône dans le jardin rappelle les soixante et une années passées depuis.

Elle confie être «une enfant du quartier», puisqu'avec Pierrette, sa sœur de quatorze mois sa cadette, elles ont grandi tout près, entre le terrain de football et la voie ferrée. Elle alla à l'école à Domdidier avant de travailler à Avenches, puis à Morat.

Elle se marie en 1957 avec Georges, un homme «sur occupé» comme elle le précise elle-même. Parti il y a cinq années maintenant, Georges fut syndic de Domdidier à l'âge de 33 ans, et ce pendant seize ans.

Il s'impliqua fortement pour la population et, plus précisément, dans le football et la gymnastique au village.

Trois garçons sont nés de cette union, Olivier, Ivan et Christian, offrant à Rachel une petite-fille et deux arrière-petits-enfants.

La jeune fille de 17 ans a chanté dans le chœur mixte de Domdidier pendant

neuf ans. Après 25 ans de bénévolat avec les samaritains, elle fut décorée de la médaille de la Croix-Rouge.

Bien sûr, elle suivit son époux pour pratiquer la gymnastique. «C'est pour ça que j'ai la forme», explique cette nonagénaire dynamique à la mémoire infaillible, qui conduit encore sa voiture, entretient sa maison et cuisine quotidiennement.

Elle s'est beaucoup occupée de sa famille et mettait un point d'honneur à bien recevoir les visiteurs venus rencontrer leur premier magistrat, qui aimait, plus que tout, les contacts sociaux.

Elle a apprécié ses nombreux voyages, L'Italie et le Tessin avec les enfants en bas âge, la côte espagnole puis les Îles Canaries et l'Asie. «J'y ai vu de belles choses», déclare Rachel avec cette ouverture d'esprit qui la caractérise.

Elle se souvient d'une enfance heureuse vécue avec Pierrette, «C'est toujours ma petite sœur», et de sa vie qu'elle qualifie de «bien remplie». Elle se remémore un mari qui l'a habituée à voir du monde. «Nous nous complétons et finalement, il y a forcément des réminiscences du passé dans ma façon d'être aujourd'hui.»

Rachel est avant tout modeste. Elle n'a jamais apprécié les projecteurs et le devant de la scène. Nous vous demandons donc d'oublier tout ce qui vient d'être dit pour ne retenir que la sympathie et la simplicité de cette dame de nonante printemps.

**ANTOINETTE MIAUTON** est née à Oleyres le 4 avril 1934, troisième enfant d'une fratrie de trois, Charles, de trois ans son aîné, et Yvette, venue au monde quatre années avant elle.



Les nonagénaires de la commune accompagnées de leurs élus. De g. à dr. : Marie-Claire Corminboeuf, conseillère communale, Antoinette Miauton, Rachel Godel, Marie Von Allmen et Albert Pauchard, syndic. Absente, Martha Schneider, pour raisons de santé.

Après avoir suivi le chemin des écoliers à Oleyres, elle rentre à l'école ménagère d'Avenches. Elle travaillera un peu dans la cité romaine, avant de vraiment débiter sa carrière professionnelle chez Nestlé à Orbe où elle restera trois ans.

Elle reviendra bien vite dans la région pour retrouver sa maman qui était « sacrée pour elle ». Abandonnée à la naissance, cette dernière avait été élevée par une tante. Un lien indéfectible s'est noué entre la mère et sa fille au grand cœur, Antoinette.

Elle trouve du travail à Morat et à Montilier, occupant le poste de fabrication de contacts électriques après avoir suivi une formation pour cela.

Antoinette se souvient d'une époque où ses parents tenaient le bureau de poste d'Oleyres. Les hivers étaient plus rudes qu'aujourd'hui et son papa devait attacher le chien à la luge pour pouvoir livrer colis et lettres à la population.

Les enfants jouaient eux au hockey dans la cour de l'école, après avoir fabriqué eux-mêmes leurs crosses avec des branches de la forêt. Oui, les temps ont bien changé!

Vers 1977, la retraite paternelle venue, la maison d'Oleyres sera vendue pour déménager à Dompierre. Alors que son papa poussera son dernier souffle à l'hôpital de Fribourg, c'est dans ce village de la commune belmontoise que sa maman jettera un ultime regard sur sa fille, toujours près d'elle. « Je lui ai fermé les yeux », déclare-t-elle, revivant la scène comme si elle avait eu lieu la veille.

Puis, Antoinette emménagera dans l'appartement de Domdidier qu'elle occupe encore. Une bénédiction pour elle, car elle y est très bien entourée.



*Antoinette Miauton et Rachel Godel se sont mêlées au Chœur mixte de Domdidier le temps d'une chanson.*

« Je suis célibataire et je suis bien comme ça », lâche-t-elle tout de go en riant. Depuis un peu plus d'un an, elle ne conduit plus sa fidèle Peugeot blanche, les voisins la dépannent parfois pour lui faire une course dans le village.

A la pointe de la technologie, Antoinette pianote sur son natel pour montrer à ceux qui le souhaitent ses photos de famille de ses neveux et nièces. En donnant à manger aux oiseaux sur son balcon, la vieille dame généreuse se retourne avec nostalgie sur un passé plus que jamais présent en elle. « Je suis philosophe, j'ai toujours pris la vie comme elle venait. Si c'était à refaire, je revivrais la même chose, et avec mes parents ».

Active, entre deux séances de ménage et de cuisine, elle lit les journaux ou regarde le sport à la télévision, le snooker et le ski surtout.

« En tout cas, le moral est bon » lâche cette alerte nonagénaire qui a toujours su s'intégrer et se faire apprécier de tous. Sa modestie l'empêchera

d'en donner la raison, mais son grand cœur n'y est certainement pas étranger.

Née le 19 juin 1934 à Wynigen, dans le canton de Berne, **MARTHA SCHNEIDER** était à peine âgée de neuf mois quand la famille emménagera neuf kilomètres plus au sud, à Affoltern im Emmental. Dernière d'une fratrie de cinq enfants, elle y suivit ses écoles.

Elle fit rapidement face aux dures réalités de la vie en travaillant dès son plus jeune âge pour les voisins agriculteurs, puis à l'adolescence en gardant des enfants et en s'occupant du ménage.

Ses souvenirs laissent pourtant émerger les loisirs et plaisirs de la jeune fille. Durant les hivers très enneigés de l'époque, la pente située près de la maison accueillait de joyeuses descentes en luge ou en ski.

Les courses d'école proposaient alors des sorties à cheval ou en char, l'une d'elles amena les têtes blondes au

zoo. Hélas, ce jour-là, un singe farceur lui déchira la poche de son tablier tout neuf.

La petite fille se souvient de «l'épisode des dix centimes», modeste somme subtilisée au porte-monnaie de sa maman. Cette dernière lui avait rappelé le soir même «qu'un sou est un sou» en récupérant son dû.

A 16 ans, décidée d'apprendre le français, Martha s'exile près de Genève, dans une famille de paysans proche du Salève. Les trois cours de langue qu'elle suivit en dehors lui coûtèrent la moitié de son salaire. Il n'y en aura pas de quatrième.

De retour au pays, elle s'investit dans la garde de bébés, son plus beau plaisir. Elle fait l'école ménagère de Langenthal. Membre d'un groupe folklorique en costume, elle œuvrera une année dans la cuisine d'un restaurant et chez un boucher.

Lors de son apprentissage d'agriculture à Illiswil, elle rencontre Fritz, son futur mari, en travaillant chez la sœur de celui-ci. Il habite Donatyre et l'appel de la Broye sera le plus fort. L'église du village vaudois célébrera leur union en avril 1958.

Le dur labeur à la ferme familiale aux côtés de son époux n'empêchera pas le couple d'avoir trois enfants, Béatrice, en 1959, Edith, en 1960, et Erwin, en 1965. En 1974, cette infatigable besogneuse se rend régulièrement à Villarepos pour travailler à l'élevage de cailles, et ce jusqu'en 2001.

Fritz partira le 31 janvier 2003 et, en novembre de la même année, Martha s'installe à Domdidier pour rester proche de sa fille, Béatrice. Elle emménage au centre du village, tout près de l'école, en compagnie de sa chienne Molly. Martha aimait par-

ticulièrement fréquenter le loto de Dompierre ou celui de Domdidier.

A la fin du mois de septembre 2020, cette femme de caractère change de domicile pour intégrer l'EMS Les Lilas. Depuis, elle y coule des jours paisibles et apprécie particulièrement la visite des enfants, savourant son entourage familial composé de sept petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Depuis plus de cinquante ans, **MARIE VON ALLMEN** occupe le sommet du village de Domdidier, dans sa maison construite avec son mari Peter. «J'y suis rentrée le 30 janvier 1972, le jour de mon anniversaire. Nous venions souvent pique-niquer dans la forêt voisine et les terrains étaient bon marché à l'époque.»

En janvier de cette année, Marie a fêté ses nonante printemps. Aînée d'une fratrie de cinq filles, elle a vu le jour le 30 janvier 1934 en basse ville de Fribourg, quartier modeste en ce temps-là.

Cette Bolze de langue maternelle allemande se souvient d'une enfance au quotidien simple. «Nous n'étions pas pauvres, nous avions à manger et à boire.» Elle fera ses études à l'école réformée de Gambach, avant de suivre l'école ménagère à Berne.

Elle travaille pendant deux ans à Fribourg, dans une épicerie et au magasin Mercure, Rue de la Gare. Marie a le sens du contact et la bosse du commerce.

Elle devient représentante chez Oswald en 1965 et sillonnera les routes de la Singine pendant un peu plus de trente ans. «J'aimais mon métier. Oswald était une bonne entreprise, avec une politique sociale extra.»

En 1996, la retraite venue, elle savourera enfin le calme de sa maison qu'elle occupe seule depuis que Peter est parti en 1975, emporté à la fleur de l'âge, sans nul doute par une maladie professionnelle.

Dans son métier de carrossier, les poussières du ponçage et les vapeurs de peinture ne faisaient pas encore l'objet de protections adéquates. Le couple qui s'était marié en 1954 avait donné l'année suivante naissance à un fils, Peter.

Marie s'est investie pendant vingt ans à l'Eglise réformée de Fribourg où elle préparait tous les quinze jours la soupe pour la population. La soupe accompagnée de pain, d'un dessert et d'un thé coûtait cinq francs.

Elle chante pendant deux décennies au chœur mixte de la cité des Zaehringen et sera même membre d'un groupe folklorique qui évoluait en costume traditionnel. Si elle ne pousse plus la vocalise depuis dix ans, Marie fait toujours partie de la société et se rend régulièrement aux assemblées.

Comme son papa avant elle, elle s'intéresse à la politique et à l'actualité mondiale. Elle assouvit cette passion par la lecture des journaux, les Freiburger Nachrichten notamment, et devant les informations à la télévision.

Elle se remémore ses voyages, Chypre, Israël, Autriche, France ou Italie et les années passant, déplore la perte de la plupart de ses amis.

En se retournant sur son parcours de vie, cette vieille dame un brin féministe reste philosophe. «C'était dur avant. La condition des femmes n'était pas la même. C'est mieux aujourd'hui!»

# La vie de nos villages

## LES COYOTES DOUBLENT LA MISE

Les Léchelles Coyotes ont remporté la coupe de la Fédération broyarde de skater-hockey (FSHBR) et réalisent le doublé 2023/2024. Face aux Dogs of War de Gletterens accrocheurs, les joueurs de Guillaume Buchs et Bastien Stalder ont dû déployer leur expérience des grands rendez-vous pour clôturer la partie sur le score de 7 buts à 3.

## RETOUR VERS LE FUTUR POUR L'AIR DE RIEN

Les 3 et 4 février, les choristes de l'Air de Rien avaient invité les vaudois du chœur mixte de Dompierre et ses environs pour leur donner la réplique lors de leur traditionnelle chantée. A la suite d'une mauvaise manipulation, un savant un peu déjanté a plongé le nombreux public de la salle dompierroise quelques décennies en arrière. Les spectateurs ont commencé leur voyage avec «je chante» de Charles Trenet, avant de danser sur le «tango corse» rendu célèbre par Fernandel. La Môme Piaf a pris le relais avec «La Foule». Les chansons se sont alors enchaînées, de «déjeuner en paix», de Stéphane Eicher, à «Sur le quai» des



Le comité de L'Air de Rien. De g. à dr.: Stéphanie Riedo, Marie-Françoise Ropráz, Laurence Koller, Cédric Ding, Président, et Natacha Karakoc.

Bouches Béés, en passant par «Qui de nous deux» de Mathieu Chedid. Le chœur mixte Les 4 Saisons s'est glissé entre les deux groupes inter-



Les trente choristes de l'Air de Rien sous la direction d'Olivier Hartmann.



Le chœur mixte Les 4 Saisons sous la direction de Louis-Marc Crausaz

prétant l'incoutournable «P'tit bistrot». Le chœur mixte de Dompierre et ses environs a entonné un «Bella Ciao» largement accompagné par les spectateurs. Le concert dominical a permis aux enfants de Croque-Lune de Villaz-St-Pierre de donner également de la voix.



Après l'Air de Rien, Olivier Hartmann a dirigé le chœur mixte de Dompiierre Vaud. Photos La Broye Hebdo

## CARNAVAL HUMIDE À DOMPIERRE

C'est à 17h pile, vendredi 9 février, que le cortège disparate comprenant une centaine d'écoliers a démarré de



Le Conseil des parents. De g. à dr.: Cédric Ding, Président, Wilfrid Puyo, Muriel Fatio, Valentina Dzeljadini, Estelle Bazin Tomasino et Michael Benidir. Absents sur la photo Jérôme Smoniewski et Caroline Formica.



Le cortège traverse les rues du village, musique en tête.

la gare de Dompierre pour rejoindre l'Ecol'Air. Traversant le village, le carnaval organisé par la Commission scolaire de Belmont-Broye a réuni petits



Un pirate et un viking inséparables. Photos La Broye Hebdo

et grands dans leurs plus beaux costumes, malgré une météo fraîche et humide. Les enfants ont même provoqué une explosion de confettis au cœur du bourg. Pour finir, vin chaud et thé à la cannelle ont réchauffé les parents et les bouts de choux dans une ambiance conviviale.

### L'ARBOGNA RÉGALE SON PUBLIC, AVEC DÉJÀ UN PIED DANS LE GIRON

Les 23 et 24 février, la salle polyvalente de Dompierre a tangué au fil de l'Arbogna Domdidier-Dompierre-Russy. Sous la direction de Paolo Pallastrelli, les cinquante musiciens ont conquis un public venu en nombre



Les jubilaires 2024. De g. à dr.: Jean-Luc Pochon, président, Norbert Curty, 10 ans, Eric Pauchard et Gilles Pochon, 25 ans, Roxanne Bersier, Elodie Rohrbasser et Cyrille Bugnon, 20 ans, Thierry Vonlanthen, 25 ans, Michel Bugnon, 55 ans, Gaëtan Krebs, 20 ans, Paolo Pallastrelli, directeur, et Bernard Ducry, 20 ans.

pour assister aux deux concerts annuels programmés plus tôt que d'habitude dans la saison, pour cause de Giron des musiques broyardes, du 8 au 12 mai 2024 à Dompierre. Le Corps des Cadets a ouvert le bal avec les deux morceaux *Spanish*



Les cinquante membres de l'Arbogna sous la direction de Paolo Pallastrelli.

*Impressions* et *Let it Be*, avant de laisser place aux tambours et à la fanfare. Cette dernière a réalisé une prestation riche et variée avec la maîtrise habituelle.



Christophe Musy (au centre) n'a pas fait que préparer activement le Giron 2024. Photos La Broye Hebdo

### JEUNES LUTTEURS DEVIENDRONT GRANDS

Les treize jeunes lutteurs du Club Olympic Domdidier ont brillamment tiré leur épingle du jeu fin février lors du tournoi international de Schmitzen. Confrontés à 240 concurrents venant de toute la Suisse et de cinq autres pays européens, ils ont obtenu de belles places d'honneur et trois magnifiques médailles. Enael Bersier décroche le bronze en catégorie piccolo (20 kg), Noé Oulevey l'argent chez les cadets (+ 74 kg) et Mattéo Defferard l'or en jeunesse B (+60 kg), Arno Emonet se contentant de la 5<sup>e</sup> place. Leni Michaud, Léonard Geiser et Nicki Michaud sont repartis avec des diplômes.

### LES PETITS COYOTES REJOIGNENT LEURS GRANDS FRÈRES

L'équipe des Coyotes Léchelles a déjoué tous les pronostics en remportant la finale de D2 qui les opposait aux Montbrelloz Sharks sur le score serré de 6 buts à 5. Les jeunes de la seconde garniture du club rejoignent leurs aînés en D1, preuve que le Skater Hockey léchellois se porte plutôt bien.

### VOISINAGE HAUT EN COULEUR



La joyeuse troupe du Courant d'Air au complet. Au deuxième rang: Lucile Roux, Sandrine Demont, Luis Vilelas, Lio Szmoniewski, Jérôme Szmoniewski, Valérie Terrapon et Eric Kessler (de g. à dr.). Au premier rang: Maryline Meyer, Pricilla Vollenweider et Nadja Gensterblum (de g. à dr.).

Mars est le mois du théâtre et la troupe dompiéroise du *Courant d'Air* en a profité pour présenter et jouer avec rythme la pièce « Bienvenue dans l'immeuble ». Les acteurs aguer-



Jeremy Fassal l'encombrant et intrusif représentant joué par Luis Vilelas (à dr.) est malmené par Eric Kessler.

ris et au meilleur de leur forme ont donné la réplique à Eric Kessler, roi du calembour tiré par les cheveux et Luis Vilelas, représentant de commerce survolté et un peu dragueur



Les Mercier mère et fille (Sandrine Demont et Maryline Meyer) regrettent presque d'avoir déménagé.

Photos La Broye Hebdo

sur les bords. L'arrivée dans un nouveau logement pour Monique et André Mercier qui rencontrent de futurs voisins très originaux, certains même encombrants, et tous particulièrement déjantés. Les spectateurs ont beaucoup ri face à une pièce sans temps mort mis en scène pour la première fois par Lio Szmoniewski.

### SOIRÉE EN FAMILLE AVEC L'ECHO DU BELMONT

Le concert annuel de l'Echo du Belmont Léchelles-Chandon qui s'est déroulé le 23 mars à La Grange au Pré a tout d'une belle fête de famille. Face



Les jubilaires de l'Echo du Belmont Léchelles-Chandon. Au deuxième rang : Isabelle Fontana et Constance Renevey, 10 ans de musique, Cédric Clerc 15 ans, Loriane Kolly et Valérie Grand, 30 ans, Eric Deillon, directeur (de g. à dr.). Au premier rang : Ludovic Lambert, Président, 15 ans, Martine Christan, 25 ans, Eric Francey, 40 ans, Claude Clément et Michel Christan, 50 ans, Gilbert Michel et Pascal Michel, porte-drapeaux (de g. à dr.).

à une salle traditionnellement comble, les élèves de l'éveil musical entraînés par Raphaële Jecker ont ouvert les hostilités. Ils ont ensuite cédé la place à l'Ensemble des Jeunes de L'Echo du Belmont et de L'Arbogna avec Paolo



Duo de flûtes traversières.

Pallastrelli à la baguette. Puis vint le tour de l'orchestre du cru, dirigé pour la première fois par Eric Deillon. Les musiciens ont fait un récital de qualité



Les médaillés du soir. De g. à dr. : Eric Francey, trompette, 40 ans de musique, Martine Christan, cornet, 25 ans, Michel Christan, alto, et Claude Clément, euphonium, tous deux 50 ans d'activité.

accompagné par les claquements de mains du public pour l'emblématique « La Fanfare du Printemps ». Ce dernier a pedzé pour savourer la traditionnelle soupe d'après concert... En famille!



Eric Deillon, nouveau directeur arrivé en décembre 2023.



Quatuor de clarinettes chez les apprentis musiciens.

Photos La Broye Hebdo

### PARTICIPATION DES JEUNES MUSICIENS À LA CANTONALE : UNE PREMIÈRE!

L'ensemble des jeunes musiciens réunissant les élèves de l'Echo du Belmont et de l'Arbogna a eu la chance de participer à la fête cantonale des jeunes musiciens qui s'est déroulée du 7 au 9 juin 2024 à Corpataux. Ainsi, 30 jeunes musiciens de la Commune de Belmont-Belmont se sont produits en concours sous la baguette de Paolo Pallastrelli. Quelques jours auparavant, les parents ont pu apprécier les prestations de ces musiciens en herbe dans le cadre des auditions qui se sont déroulées à Dompierre. Bravo à ses jeunes talents!



### JEUNES PÂTISSIERS EN DEVENIR

Le 28 mars se déroulait la traditionnelle finale du « concours du meilleur pâtissier » du CO de Domdidier. Six classes de 11H se sont attelées à la fabrication de trois trompe-l'œil salés, ensuite proposés à l'appréciation d'un jury. Les millefeuilles aux tomates séchées ou les éclairs au pesto rosso ont été dégustés avec bonheur par les parents et enseignants. Les résultats seront dévoilés à la cérémonie de fin d'année. Suspens!

### PERFORMANCE DÉCOIFFANTE

Une Dideraine de 26 ans, Caroline Losey, s'est classée seconde du grand concours de coiffure « Wella Professionnels ». La coiffeuse qui travaille au salon Esprit d'Aquarelle de Domdidier, tenu par Catherine Chardonnens, a affronté une centaine de candidates suisses, allemandes ou autrichiennes avant d'être récompensée de ses dix heures de travail.

## LES FONTAINES SE FONT BELLES

Cette année, huit bassins de la commune ont une nouvelle fois été décorés dans le cadre de la manifestation des fontaines pascals mise sur pieds en 2020. Sous la houlette de Sophie Meyer-Bardet et Loriana Cuennet, les villages de Domdidier, Dompierre, Russy et Léchelles ont repris des couleurs grâce à la participation de particuliers, de sociétés locales et une classe primaire du cercle scolaire de Belmont-Broye.



## LES SPORTIFS BELMONTOIS ONT DU TALENT



Cet hiver, les gymnastes, lutteurs et hockeyeurs belmontois ont inscrit à leur tableau d'honneur de nouvelles victoires et récompenses. Les Coyotes de Léchelles ont conclu en beauté leur saison hivernale (voir en pages 29 et 30). Les gymnastes diderains, et plus particulièrement la relève, ont également enregistré une belle moisson de récompenses. Le championnat cantonal fribourgeois aux agrès, qui s'est déroulé début mai, leur a tout particulièrement souri. La FSG Domdidier est rentrée à la maison avec plusieurs titres et



médailles. Chez les filles, grâce à Louise Zbinden (1<sup>re</sup> en catégorie C 2), Laura Périsset (3<sup>e</sup> en C3) Aude Steingruber (1<sup>re</sup> en C4). Chez les garçons, par l'entremise de Simon Corminboeuf (3<sup>e</sup> en C3), Jules Oberson (1<sup>re</sup> en C4) et Arpad Barsi 3<sup>e</sup> en C5). Dans le cadre d'un concours régional réunissant plus de 400 gymnastes à Saint-Aubin en mars, Louise Zbinden était déjà montée sur la première marche du podium en C2 alors que Laura Périsset et Aude Steingruber et Luisa Madeira da Costa s'adjudageaient les titres en C3, C4 et C7. En décembre, les gymnastes de la FSG Domdidier s'étaient également mises en valeur dans le cadre de la Coupe des anges à Schmitzen en récoltant 9 médailles grâce à Louanne Bise, Mya Huguet (C1), Kara Bezençon, Louis Zbinden, Lara Jolliet (C2), Helena Gendre, Eloane Favre, Marna Bruggmann et Elina Schmidt (C3).

Les jeunes lutteurs du Club Olympic Domdidier se sont aussi signalés: en début d'année à Martigny, dans le cadre du Mémorial Mikael Sarrasin, ils ont remporté quatre médailles, avec notamment l'or décroché par



Noé Oulevey chez les cadets (+ 74 kg), l'argent pour Niki Michaud et Stephan Rodionov dans les catégories jeunes B1 et A (60 kg) et le bronze pour Enael Bersier en catégorie piccolo 1. Un succès réitéré dans le cadre du tournoi international de Schmitzen qui réunissait plus de 240 lutteurs avec trois nouvelles médailles grâce à Enael Bersier, qui a remporté le bronze, Noé Oulevey, l'argent, et Mattéo Defferard l'or en jeune B (+ 60 kg). Dans le cadre du mémorial Hermann Chardonnens qui s'est tenu début mai à Domdidier, Noé Oulevey s'est à nouveau illustré en prenant la 1<sup>re</sup> place de sa catégorie.

De son côté, la Dideraine Kim Gartmann a placé la barre très haut lors des championnats suisses IPSF disputés en mai à la salle omnisports du Petit-Lancy à Genève. Tellement haut qu'elle a remporté l'Ultra Pole et le Pole Sport, Elle a



également établi un nouveau record mondial féminin (69,7 points). Avec un 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> titre de championne suisse, l'athlète de Domdidier s'est ainsi qualifiée pour les championnats du monde qui auront lieu en Suède fin octobre.

# Fête des Musiques Broyardes

## ECHO EN IMAGES DE 5 JOURS DE FÊTE

La 101<sup>e</sup> Fête des Musiques Broyardes s'est tenue à Dompierre du 8 au 12 mai 2024. Ces 5 jours de fête ont été un véritable succès grâce à une météo splendide et à une affluence importante. Le samedi, la Commune de Belmont-Broye et les organisateurs de la fête ont eu le plaisir d'inviter les aînés belmontois. Quelques 350 convives de Domdidier, Dompierre, Léchelles, Russy et Chandon ont traversé le Belmont et l'Arbogne pour partager le repas de midi, se retrouver entre amis et goûter aux notes festives des musiques présentes.

Le Conseil communal de Belmont-Broye tient à remercier le comité de fête et le félicite pour l'organisation de ce magnifique giron, qui a donné l'occasion à plus d'un millier de personnes de se retrouver dans notre Commune pour y vivre des moments d'amitié et d'émotion.

### Message du comité

Le comité d'organisation tient à exprimer sa gratitude envers tous les bénévoles qui ont apporté leur aide, du montage de la fête au démontage en passant par la décoration, les bars, la cuisine, le service et bien d'autres aspects. Un immense merci également à l'exécutif de Belmont-Broye et à son personnel pour leur efficacité. Nos remerciements vont également aux commissaires qui ont accueilli les sociétés chez eux ainsi qu'à la population des villages belmontois pour avoir décoré les rues de leur quartier. Les bénévoles peuvent d'ores et déjà réserver leur soirée du 28 septembre pour un souper de remerciement, plus d'infos vous parviendront dans le courant de l'été.

Photos : © Guillaume Grandgirard





LES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE DE BELMONT-BROYE, L'ARBOGNA ET L'ÉCHO DU BELMONT RECRUTENT !

# DEVIENS Musicien

DÈS LA 3H INITIATION MUSICALE COURS DE TAMBOUR

UNE FOIS LES BASES ACQUISES COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENTS À VENT / PERCUSSIONS AU CONSERVATOIRE

DOMDIDIER - DOMPIERRE - RUSSY      LEHELLES - CHANDON  
 Anne del Soldato      Céline Marmy  
 079 105 37 41      079 784 88 00

# A votre service



## Devenez bénévole pour animer nos ateliers de français !

- Etes-vous prêt-e à vous engager dans une activité bénévole enrichissante ?
- Les échanges interculturels vous passionnent-ils ?
- Vous êtes préoccupé-e par l'intégration des migrant-e-s dans votre région ?
- Formation et suivi assurés.

A Estavayer-le-Lac,  
Domdidier, Morat  
Dès septembre 2024

### Renseignez-vous dès maintenant

026 347 38 87 ( LU au JE )

migration.integration@croix-rouge-fr.ch



les Ligues de santé  
du canton de Fribourg  
die Gesundheitsligen  
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.

	<p><b>Ligue fribourgeoise contre le cancer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches</li> <li>• Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> <li>• Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique</li> </ul> <p>026.426.02.90 – <a href="mailto:info@liguecancer-fr.ch">info@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>Dépistage du cancer Fribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans</li> <li>• Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans</li> <li>• Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon</li> </ul> <p>026 425 54 00 – <a href="mailto:depistage@liguecancer-fr.ch">depistage@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins palliatifs spécialisés</li> <li>• Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave</li> <li>• Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches</li> <li>• Formation de professionnels et de bénévoles</li> </ul> <p>026 426 00 00 – <a href="mailto:voltigo@liguecancer-fr.ch">voltigo@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>diabètefribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes</li> <li>• Soins spécifiques de pieds de diabétiques</li> <li>• Consultations diététiques</li> <li>• Vente de matériel spécialisé</li> <li>• Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> </ul> <p>026 426 02 80 – <a href="mailto:info@diabetefribourg.ch">info@diabetefribourg.ch</a> – <a href="http://www.diabetefribourg.ch">www.diabetefribourg.ch</a></p>
	<p><b>Ligue pulmonaire fribourgeoise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires</li> <li>• Permanence 24/7 sans rendez-vous</li> <li>• Instruction, location et vente d'appareils respiratoires</li> <li>• Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage</li> <li>• Formation de professionnels de santé</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> </ul> <p>026 426 02 70 – <a href="mailto:info@liguepulmonaire-fr.ch">info@liguepulmonaire-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguepulmonaire-fr.ch">www.liguepulmonaire-fr.ch</a></p>
	<p><b>CIPRET Fribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention</li> </ul> <p>026 425 54 10 – <a href="mailto:info@cipretfribourg.ch">info@cipretfribourg.ch</a> – <a href="http://www.cipretfribourg.ch">www.cipretfribourg.ch</a></p>

## Transport Gens Village



Enfants, adultes, seniors... pour tout problème de déplacement.  
70 ct le km, prise en charge et temps d'attente compris

### Lundi – mardi – mercredi

Jean-Luc Maradan au 079 330 21 47

### Jeudi – vendredi

Gilbert Brasey au 079 674 57 21

En cas d'indisponibilité

Louis Fenevolles au 079 212 73 58

Février 2024

# Commission culturelle

## Nouvelle saison de l'Aulahop et autres événements

Plusieurs événements ces prochains temps : à commencer par la « Fête de Ta Musique » le 21 juin et une visite du Château de Léchelles en septembre. La nouvelle saison de l'Aulahop est également dévoilée !

L'événement vous était présenté dans le dernier numéro : le 28 mai dernier, le succès était au rendez-vous avec la venue de Claude Nicollier qui a fait salle comble.

### Fête de Ta Musique, vendredi 21 juin

L'occasion était trop belle : cette année, la date de la Fête de la musique tombe un vendredi. La Commission culturelle vous concocte une soirée autour de vos envies. Pas de concerts, mais une fête où chacun pourra demander au DJ les chansons qu'il souhaite en les dédiant à une autre personne. Et on pourra chanter et danser !

Début dès 18h, à la buvette du terrain de foot de Dompierre. Petite restauration et ambiance familiale.

Plus d'info :

[www.aulahop.ch/musique](http://www.aulahop.ch/musique)

### Visite du Château de Léchelles, samedi 14 septembre 2024

Le Château de Léchelles, appelé également Manoir de Gottrau, représente un joyau du patrimoine de la commune. Longtemps demeure de patriciens de la région, il fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation de fond.

Son propriétaire a généreusement accepté de présenter ce monument et d'ouvrir ses portes pour en visiter une partie de l'intérieur.

Présentation à 10h. Les inscriptions sont ouvertes. Les places seront certainement limitées, n'hésitez pas !

Inscription : [www.aulahop.ch/chateau](http://www.aulahop.ch/chateau)

### Levée de voile sur la saison 2024-25 de l'Aulahop

La nouvelle saison de l'Aulahop est prête : à nouveau quatre spectacles sont sur les rails. Du théâtre, de la musique, des One Man show, et de l'humour dans tous les cas ! En effet, la Commission culturelle prend plaisir à

## Commission Culturelle



Commune de  
Belmont-Broye ////

## Programme 2024/2025

### A vos agendas!

Vendredi 21 juin 2024

## Fête de Ta Musique !

dès 18h - Terrain de foot à Dompierre

Viens choisir les chansons que le DJ passera tout au long de la soirée !  
Petite restauration - Buvette - Ambiance familiale



Samedi matin 14 septembre 2024

Heure à confirmer

### Visite du château de Léchelles en rénovation

Le Manoir de Gottrau, un fleuron du patrimoine communal, dévoile ses secrets

Places limitées

Inscription : [www.aulahop.ch/chateau](http://www.aulahop.ch/chateau)



## Brigitte Rosset et Marc Donnet-Monay

"On ne se mentira jamais" THÉÂTRE

Samedi 16 novembre 2024 à 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30



l'Aulahop  
SALLE DE SPECTACLE • DOMMIDIER  
[aulahop.ch](http://aulahop.ch) f @

## Damian Veiga

"Algorithmes" ONE MAN SHOW

Samedi 11 janvier 2025 à 20h00

35 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30



l'Aulahop  
SALLE DE SPECTACLE • DOMMIDIER  
[aulahop.ch](http://aulahop.ch) f @

## Sophie Sciboz

"Les vaches de mon frère" CHANSON et HUMOUR

Samedi 8 février 2025 à 20h00

35 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30



l'Aulahop  
SALLE DE SPECTACLE • DOMMIDIER  
[aulahop.ch](http://aulahop.ch) f @

## Karim Slama

"Monsieur" HUMOUR MIME

Samedi 15 mars 2025 à 20h00

35 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30



l'Aulahop  
SALLE DE SPECTACLE • DOMMIDIER  
[aulahop.ch](http://aulahop.ch) f @

**Billets :** en vente via [www.aulahop.ch](http://www.aulahop.ch) ou chez **Piccand Vins** à Dommidier !

vous offrir du rire. La saison démarrera avec un duo sur scène: Brigitte Rosset et Marc Donnet-Monay, qui se crêperont un peu le chignon dans « On ne se mentira jamais », le samedi 16 octobre. Le genevois Damian Veiga poursuivra le 11 janvier 2025 avec son spectacle « Algorithmes », parcourant de manière interactive les contradictions du monde du travail et du virtuel. Le 8 février 2025, nous accueillerons la chanteuse yverdonnoise Sophie Sciboz, scandant d'impertinentes comptines tirées de nos vies quotidiennes. Elle nous fait penser à Linda Lemay! Finalement, l'incroyable Karim Slama et son style d'humour de mime viendra jouer son « Monsieur » le 15 mars 2025.

Les billets sont en vente en ligne, ainsi que chez Piccand Vins à Domdidier.

Billets et plus d'infos: [www.aulahop.ch](http://www.aulahop.ch)

La Commission culturelle se réjouit de contribuer aux échanges et à l'animation de la commune. Au plaisir de vous rencontrer!

**Plus d'infos**

- Evénements communaux: [www.belmont-broye.ch/evenements](http://www.belmont-broye.ch/evenements)
- L'Aulahop: [www.aulahop.ch](http://www.aulahop.ch)
- Contact: [culture@belmont-broye.ch](mailto:culture@belmont-broye.ch)

**Bénichon de Russy**  
28-29-30 juin 2024  
Au battoir de Russy

**Vendredi 28 juin**  
18h00 Ouverture apéro  
21h00 Concert avec **TAKIFA**  
24h-2h Ambiance Bar avec **DJ Schouwey**  
*Venez-vous débrancher sûr du Rock !!*  
**Ambiance garantie**  
Tonnele - Pont de danse - Bar - Assiette de bénichon - Snack - Planchette - Burger

**Samedi 29 juin**  
15h30 Ouverture de la place de fête  
16h30 Départ de la course  
21h00 Concert avec **LENDemain d'hier**  
24h-2h Ambiance Bar avec **DJ Schouwey**  
*Zone éboulé*  
*Reprise Pop-Rock*  
Tonnele - Pont de danse - Bar - Assiette de bénichon - Snack - Planchette - Burger

**Dimanche 30 juin**  
11h00 Ouverture de la tonnelle  
Apéro accompagné par **BENJEE'S ORGEL**  
14h00 Animation musicale **Orchestre confetti**  
18h30 Ambiance de Bénichon  
**Repas de Bénichon par les Amis de la Romaine**  
**Réservation au 079/196.95.34**  
Tonnele - Pont de danse - Bar - Assiette de bénichon - Snack - Planchette - Burger

**INVITATION**  
à la population de Saint Aubin et de sa région

**«Journée portes ouvertes»**

Sur le futur site du nouvel Atelier de transformation de volaille

**Samedi, 22 juin 2024**  
11h - 18h

AgriCo, Route de la Petite Glâne 20, à Saint-Aubin

**Au programme :**

- Conférences suivies d'échanges
- Stands à thèmes
- Activités pour enfants
- Animations musicales
- Restauration offerte

**Cordiale bienvenue à toutes et tous !**

MICARNA

**2ème édition**  
Course de la Bénichon  
**Samedi 29 juin**  
Battoir de Russy  
Rte de Domdidier 46 - 1773 Russy

**3 parcours**  
Enfants • 5km • 10km • Walking  
Départ à 16h30 pour les enfants et 19h pour les adultes

Infos et inscriptions sur le site: [labelmonte.ch](http://labelmonte.ch)

**Après l'effort... le réconfort!**  
Ambiance garantie à la Bénichon!  
Burger- Snack - Planchette  
Concert avec le groupe Rock  
Tonnele - Bar - Pont de danse

Warm-Up avec AT COACHING  
Lendemain d'hier

Bénichon de Russy - Amicale Villageoise

**RALLYE DES JEUNESSES FRIBOURGEOISES**

SAMEDI 27 JUILLET 2024  
TERRAIN DE FOOT DE DOMPIERRE

**INFOS POUR L'INSCRIPTION**

DATE LIMITE : 12 JUILLET 2024

NUMÉRO DE CONTACT : 079 329 24 87

PRIX : 20 CHF PAR ÉQUIPE (MINIMUM 5 PARTICIPANTS) --> 1M DE BIÈRE / MINÉRALES OFFERT

PAIEMENT PAR E BANKING : CH93 8080 8007 4200 31 18 1

DÉPART : 13H

**AFTER**

OÙ ÇA ? : BUVETTE

RESTAURATION (À PARTIR DE 11H) ; SNACKS

BARS

N'HÉSITEZ PAS À VOUS INSCRIRE ON SE RÉJOUIT DE VOUS VOIR À NOTRE RALLYE 😊

BCF FKB

**CONCOURS HIPPIQUE DE DOMPIERRE**

15-18 AOUT 2024

*Ecurie Dolivo*  
DOMPIERRE

BAR  
SOIRÉE DJ  
KARAOKÉ  
EXPOSANTS  
FOOD TRUCKS

Sonart  
TECHNIQUE DU SPECTACLE  
www.sonart.ch

## Les Castors fêtent leurs 20 ans



En 2004, Benoit Brunisholz commence à donner des cours d'accompagnement en groupe. L'idée de pouvoir donner la possibilité à des musiciens de tous les niveaux de pouvoir jouer de l'accordéon schwyzois avec d'autres personnes.

Le groupe formé de quelques musiciens reçoit des demandes pour aller faire des petits concerts dans les fêtes villageoises ou dans des fêtes de famille. Nous avons commencé à nous faire connaître et d'autres musiciens sont venus renforcer notre petit groupe.

Cette formation prenant de l'ampleur, nous avons décidé de lui donner un nom. Parmi les propositions « Les Castors de la Broye » a été choisi. Nous avons constitué un comité afin d'avoir une structure pour la gestion de ce groupe qui s'agrandissait et qui avait de plus en plus d'engagements.

Nous avons joué lors de l'émission « Le Kiosque à Musique » de la RTS et avons même franchi le « rösti graben » pour



aller jouer en Suisse allemande. Le plus souvent nous nous produisons dans les cantons suisses romands ainsi que dans la région de la Broye.

20 ans, ça se fête! Pour cela, nous avons entrepris l'organisation d'une grande soirée folklorique avec des groupes de musique réputés dans ce domaine qui se déroulera le

**Samedi 31 août 2024 à la grande Salle de Dompiere FR.**

Le « Bernerörgeliplausch » nous vient comme son nom l'identique du canton de Berne, le groupe Echo vom Kontrabass-shop vient de Schwyz, dont fait partie le « grand chirurgien » des contrebasses. Nous aurons aussi l'honneur d'avoir les Suiss'méodie, un groupe de jeunes musiciens et musiciennes qui viennent du Jura bernois

et qui sont aussi sous la direction de Benoît. L'Echo des Cerniettes, des amis musiciens que nous avons rencontrés lors de manifestations, va nous interpréter des morceaux de cor des alpes. Pour la fin de la soirée, le célèbre groupe JMNJ nous fera danser jusqu'au bout de la nuit. Naturellement, les Castors feront l'ouverture de la fête à 17h30.

Nous vous proposons pour cette soirée une assiette, jambon, salade de pommes de terre pour le prix de CHF 25.- ainsi que d'autres petites choses à grignoter. N'hésitez plus et réservez pour le repas <https://www.schwyzoise.ch/reservation>

Vous pouvez aussi découvrir le programme de notre soirée sur notre site <https://www.schwyzoise.ch/programme>

**Dompiere / FR**  
Salle polyvalente

**70<sup>ème</sup>**  
1954-2024  
**FC DOMPIERE**

**MEGA LOTO**

**10'060.-**  
(Lots en bons & nature)

**26 séries**  
Quine 60.-  
Double 80.-  
Carton 120.-  
Jackpot 50.-  
Carte : 10.-  
Planche : 55.-

**3 Royales**  
1x1000.-  
2x500.-  
Carte : 5.-

**Petite Restauration**  
Sandwichs & Saucisses

**Dimanche 15 septembre 2024 à 19h30**




**Dompiere / FR**  
Salle polyvalente dès 19h

**Souper de soutien**  
**70<sup>ème</sup>**  
1954-2024  
**FC DOMPIERE**

**SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024**

**Menu**

- > Apéro de bienvenue
- > Bretzel maison
- > Choucroute à volonté
- > Dessert maison
- > Café giclé

**Ambiance bavaroise avec Rudi's Oberkrainer**

**Tonnelle Bar & DJ**

**Réservations : 079 630 09 47 ou fcdompierre@gmail.com**




## Comptoir de Domdidier

Notre traditionnel comptoir de Domdidier aura lieu du jeudi 5 au dimanche 8 décembre 2024.

Grande nouveauté pour cette 31<sup>e</sup> édition: l'aménagement d'une halle «Terre et Nature» en prolongement de la halle existante.

Il reste quelques surfaces disponibles. **Alors n'hésitez plus et joignez nos exposants pour ces 4 jours de Fête en vous inscrivant sous [www.comptoir-domdidier.ch](http://www.comptoir-domdidier.ch)**



# COMPTOIR DE DOMDIDIER

## 05.12-08.12.2024

31<sup>e</sup> édition

Entrée gratuite

Toutes les infos sur [www.comptoir-domdidier.ch](http://www.comptoir-domdidier.ch)

 Commune de Belmont-Broye  



# Adresses utiles

## Administration générale et contact

L'administration communale de Belmont-Broye vous accueille dans les locaux de Domdidier à l'adresse suivante:  
**Pré-de-la-Cour 4, case postale 35, 1564 Domdidier, fax 026 672 33 39**



### Pour nous contacter :

administration@belmont-broye.ch  
 tél. 026 672 33 33 (*tapez 1*)  
 compta@belmont-broye.ch  
 tél. 026 672 33 33 (*tapez 2*)  
 bureau.technique@belmont-broye.ch  
 tél. 026 672 33 33 (*tapez 3*)

### Voirie et déchetterie contact

tél. 079 230 76 74  
 p.miauton@belmont-broye

### Service de conciergerie contact

tél. 026 675 52 10  
 conciergerie@belmont-broye.ch

### STEP contact

tél. 026 675 52 05  
 step@belmont-broye.ch

### Numéros d'urgence

Police	117
Pompiers	118
Ambulance urgence santé	144
Rega	1414
Numéro d'urgence européen	112

**Remise des annonces pour le prochain bulletin :**

**20 septembre 2024**



## Heures d'ouverture de l'administration communale

<b>Lundi</b>	07h 30-11h 30 13h 30-17h 00
<b>Mardi</b>	07h 30-11h 30 13h 30-16h 00 (uniquement permanence téléphonique)
<b>Mercredi</b>	07h 30-11h 30 13h 30-16h 00
<b>Jeudi</b>	07h 30-11h 30 13h 30-16h 00 (uniquement permanence téléphonique)
<b>Vendredi</b>	07h 30-11h 30 Fermé au public

## Horaire de l'administration communale durant la période estivale

**Du lundi 15 juillet au vendredi 16 août 2024 inclus**, l'administration communale est ouverte **UNIQUEMENT les matins de 7h 30 à 11h 30**.

**Les jeudis 1<sup>er</sup> et 15 août 2024**, l'administration communale est **fermée toute la journée**.

Reprise de l'horaire habituel dès le 19 août 2024.

*Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bel été!*

